



Inventaire des zones humides en cours

Bassins versants de la Petite Choisille et de la Choisille de Chenusson

Soit 6 communes : Mettray, la Membrolle-sur-Choisille, Charentilly, Semblançay, Saint-Antoine-du-Rocher, Nouzilly.

Qu'est-ce qu'une zone humide ?

Une zone humide est une portion d'un territoire qui se caractérise par la présence d'une nappe d'eau à faible profondeur (généralement moins de 50 cm) pendant une grande partie de l'année. Cet engorgement conduit à l'apparition de traces très caractéristiques dans le sol et permet le développement de plantes typiques de milieux humides. L'étude des sols et des végétations permet donc de repérer et de délimiter les zones humides.

Ne pas confondre zone humide et zone inondable !

Pourquoi réaliser un inventaire des zones humides ?

Les zones humides se sont fortement raréfiées au cours de la seconde moitié du XX^{ème} siècle. Pourtant, ces milieux remplissent des fonctions essentielles pour l'Homme (épuration des eaux, écrêtement des crues, accueil de la biodiversité, etc.). La réalisation d'un inventaire est la première étape pour éviter des destructions ultérieures et pour mettre en place des mesures sur les sites à forts enjeux.

Le Syndicat de la Choisille lance un inventaire sur son territoire

La SEPANT a été retenue pour réaliser ce travail. Durant les mois de mai à septembre 2017, des experts en botanique parcourront le territoire afin de cartographier les zones humides. Certaines de ces zones se situent sur des parcelles privées. Aussi, afin de mener cet inventaire d'intérêt public, nous vous remercions de bien vouloir faciliter l'accès à l'équipe de la SEPANT sur vos terrains. Leur travail consistera à étudier la flore, et éventuellement à procéder à un carottage du sol, dans le respect du milieu concerné.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter votre mairie ou le Syndicat Intercommunal de la Choisille et de ses affluents (SICA) au 02 47 41 21 28 ou au 06 85 20 63 61.
Vous pouvez également vous adresser à la personne en charge de l'étude à la SEPANT au 06 77 92 95 32 ou par courriel à damien.avril@sepant.fr



sepant